

portant nomination de l'Agent  
judiciaire du Trésor.

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

VU la Déclaration du 30 avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel;  
VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil  
Présidentiel;  
VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouverne-  
ment et le décret n°71.149 du 4 août 1971 qui l'a modifié;  
VU l'Ordonnance n°28/PR/MJL/MFAEP du 28 août 1967 relative à la nomi-  
nation et aux attributions de l'Agent Judiciaire du Trésor;  
VU le Décret n°71.189 du 29 septembre 1971 portant indemnité de res-  
ponsabilité de l'Agent Judiciaire du Trésor;  
SUR proposition conjointe du Garde des Sceaux, Ministre de la Jus-  
tice et de la Législation et du Ministre des Finances;  
Le Conseil des Ministres entendu,

**D E C R E T E :**  
-:~:~:~:-

ARTICLE 1er.- Est et demeure rapporté, le Décret n°41/PR/MJL/MFAEP du 14  
février 1968 portant nomination de Monsieur LALOUPO Sabin, Inspecteur de 1ère  
classe, du Corps National des Services du Trésor en qualité d'Agent Judi-  
ciaire du Trésor.

ARTICLE 2.- Monsieur GBAGUIDI Léonard, Administrateur Civil, licencié en  
droit, diplômé de l'Ecole Nationale des Services du Trésor, est nommé Agent  
Judiciaire du Trésor en remplacement de Monsieur LALOUPO Sabin, appelé à  
d'autres fonctions.

Monsieur GBAGUIDI Léonard prêtera, avant d'entrer en fonction, le  
serment prévu par la loi.

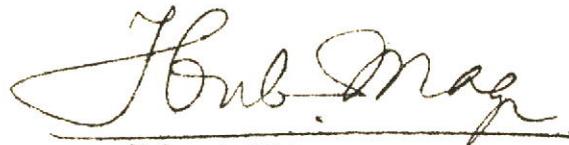
ARTICLE 3.- Le présent décret qui aura effet pour compter de la date de prise  
de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 26 novembre 1971

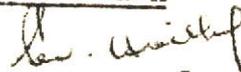
par le Conseil Présidentiel,



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN



Hubert MAGA



Sourou-Migan APITHY

Le Garde des Sceaux, Ministre de  
la Justice et de la Législation,

M.B. TOKO



Le Ministre des Finances



P. CHABI-KAO

AMPLIATIONS : PR 4 - CS 6 - MJL 6 - MF 6 - Ministères 10 - MCP 4  
IAA - DCCT - Gde Chanc. - DN - IGF 5 - Trésor 10 - AJT 4 - DFP + s/dtions 6  
DB - DC - CF - Solde 4 - Stion Stat. - DEP - DGA JL - 6 JORD I HC 2 - DI 8